

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 15 décembre 2021 – 19h30

Présents : Jérôme DOMBRAT, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Absents : Laurent HAAS, Jean-Paul GUIMBERT, Benjamin RIVAT,

Excusés : Christophe COSSIN, Maxime GIGNEY, Pascal MEURET, Laurent SONNEFRAUD.

1- Informations du Président

Informations du Président

La subvention ANS a été versée pour un montant de 3800 €, un compte rendu financier reste à réaliser pour justifier de cette subvention.

Assemblée générale FFTT

Indemnités du Président de la FFTT : le fait de rémunérer la fonction du Président de la FFTT était au programme de campagne lors des dernières élections du Président. Il était considéré que le poste justifie une occupation à plein temps, et que le président se mettait en disponibilité par rapport à son emploi, donc sans revenus professionnel. Cette disposition a été différée compte tenu de la situation sanitaire. Elle a été mise à jour à la dernière AG FFTT. Le budget a été voté avec cette indemnisation (quasi-unanimité). Le point salaire du président a été rejeté avec 33% de voix contre (majorité des 2/3 nécessaire). La majorité des représentants du Grand Est étaient favorables à cette mesure. Le CD 88 n'était pas représenté à cette réunion, mais son représentant était favorable à cette indemnisation.

Intervention Ligue Grand Est sur la Presse quotidienne Régionale

Une intervention initiée par la LGE est en cours sur la presse régionale, pour la diffusion des articles concernant notre activité. Il faudra profiter de la dynamique pour relayer avec Vosges matin. Envoyer un courrier avec demande de rendez-vous à la rédaction.

Opération WINTER PING 2022

Opération qui aura lieu à SAINT DIE DES VOSGES, annoncée par Ligue dans son bulletin du 4 novembre. Des Flyers ont été envoyés aux clubs avec le bulletin GETT le 6/12/2021. Pas d'autres informations diffusées vers le CD88.

Comité des Vosges

Modification composition

Benjamin RIVAT, Pascal MEURET quittent le comité.

Laurent HASS n'a pas donné de nouvelles depuis le renouvellement du comité. Il n'est pas licencié et de ce fait ne fait plus partie du comité.

Jérôme DOMBRAT entre au comité, coopté à l'unanimité.

Alban STOCARD intègre la commission technique et a le droit de vote dans cette commission.

Organisation actuelle du comité des Vosges

Bureau : Etienne ROBERT, Laurent DURAND, Dominique THIRION, Isabelle FRIRY.

Développement : Laurent DURAND Président, Etienne ROBERT, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Michel FEICHT, Dominique THIRION, soit 6 membres.

Sportive : Eric MATHIS, Allain VOYEN, Michel FEICHT, Maxime GIGNEY, Christophe COSSIN, Jean-Pierre VOYEN, Laurent SONNEFRAUD soit 7 membres.

Technique : Jérôme DOMBRAT, Alban STOCARD, Maxime GIGNEY. Jérôme DOMBRAT est désigné comme Président de la commission technique.

Arbitrage : Jean-Pierre VOYEN Président, Christophe COSSIN, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Michel FEICHT, Laurent SONNEFRAUD, Allain VOYEN, soit 8 membres.

Responsable matériel : Dominique THIRION

Relations presse : Eric MATHIS

Achats, récompenses : Jean-Paul GUIMBERT

Délégué vétérans : Jean-Pierre VOYEN

Publication site : Isabelle FRIRY

Il est souhaitable des aujourd'hui de renforcer la commission technique en y intégrant des nouveaux membres. Dans les membres présents du CD, personne ne souhaite faire partie de cette commission. Il sera aussi possible de solliciter l'aide de la Ligue qui pourrait mettre des techniciens sur des actions ponctuelles.

A moyen terme il faudra réfléchir à une nouvelle organisation : nombre de commissions, regrouper des commissions, en supprimer, en créer d'autres définir d'autres axes... Ensuite redéfinir le rôle exact de chacun. Une réunion de travail avec les présidents de commission (non limitatif) aura lieu le jeudi 13 janvier 2022 à 19h30 pour réfléchir et proposer une nouvelle organisation.

Demande aide

Elle concerne la joueuse d'ANOULD Amélie ROMANELLO qui est actuellement au CREPS de Strasbourg. Ses parents ont envoyé un budget déclaré 5875.80€ dont 4825€ de frais d'internat, 400€ de frais CREPS, 850€ frais divers (matériel, équipement, déplacement stage). Une partie de la participation aux frais du CREPS est prise en charge par la LGE pour un montant de 200€. Le comité des Vosges a souvent participé à ce genre de formation ou d'aide pour un joueur (Jeanne MATHIEU, Marie VINCENT, Rosa SOPOSKI...). Proposition d'accorder une aide qui viendrait en supplément des aides consenties normalement (participation stages...) Les membres présents votent pour une aide de 400€.

Matériel informatique

A la demande du Président de la commission sportive, mise à disposition de la commission d'un portable et d'une imprimante laser neufs en stock depuis 2017 (achats via le dossier Charte sport 2016).

2- Commissions Sportive

Bilan sur les dernières organisations

Interclubs vétérans et féminins, peu d'équipes car date peu favorable (compétitions jeunes en même temps, journée entre 2 weekends de championnat). Il faudra être plus vigilant l'année prochaine.

Interclubs jeunes, 8 équipes pour 4 clubs au 1er tour et 14 pour 6 clubs au 2^{ème}.

Critérium fédéral : 95 inscrits 86 présents au 1^{er} tour 10 clubs non représentés. 121 inscrits 104 présents, 8 clubs non représentés au 2^{ème}. Assez proche du nombre d'engagés des années antérieures.

Proposition d'évolution des interclubs jeunes : intégrer un niveau cadet de moins de 600 à partir du 3^{ème} tour si possible.

Révision des règlements des compétitions

Maintien du Baby Ping pour le challenge jeunes de janvier. Intégration de la Haute-Marne (club de NOGENT) pour nos compétitions jeunes.

3- Commission Arbitrage

Validation des organisations : depuis le début de la saison, 2 tours de Critérium Fédéral, les interclubs féminins et vétérans et 2 tours d'interclubs jeunes ont été organisés.

1^{er} tour de Critérium Fédéral à DOMPAIRE le 10 octobre. DOMPAIRE et ETIVAL présents en aide à l'arbitrage. Juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Isabelle FRIRY. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

1^{er} tour des Interclubs jeunes à VITTEL le 16 octobre avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Interclubs Féminins et Vétérans le 11 novembre à THIAVILLE SUR MEURTHE avec Eric MATHIS comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

2^{ème} tour de Critérium Fédéral à ELOYES le 21 novembre. XONRUPT présent et REMIREMONT excusé en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Eric MATHIS, Michel LABRIET et Jean-Pierre VOYEN. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

2^{ème} tour des Interclubs jeunes à MOYENMOUTIER le 4 décembre avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Championnats de France vétérans à SAINT DIE DES VOSGES pendant le week-end de Pâques 2022. Report de la décision prise en réunion de comité le 09/12/2019 : « SAINT DIE DES VOSGES demande l'aide du CD pour fournir 6 prestations d'arbitres sur les championnats de France vétérans qu'il organisera le week-end de pâques. Un accord de principe est donné ».

4- Commission Technique

Interclubs jeunes

1^{er} tour des interclubs jeunes à VITTEL le 16 octobre 2021 : 8 équipes engagées - 4 clubs représentés. A la technique Pascal MEURET.

2^{ème} tour des interclubs jeunes à MOYENMOUTIER le 4 décembre 2021 : 14 équipes engagées - 6 clubs représentés. Echauffement Alban STOCARD en l'absence de membre de la commission technique.

Stages

1^{er} stage le lundi 25 octobre 2021 à DOMPAIRE : 27 inscrits, 25 présents, 8 clubs représentés.

Le stage du 27 décembre 2021 à SAINT DIE DES VOSGES est lancé et déjà plusieurs retours.

Le stage du 14 février 2022 aura lieu à THIAVILLE.

Stage Noël : Pascal prépare ce stage, et sera présent pour encadrer avec Jérôme DOMBRAT, Alban STOCARD et peut être Jean-Baptiste THOMAS. Les inscriptions sont en cours et la participation devrait être correcte

5- Commission Développement

Point statistique au *05/12/2021*

POINT LICENCIATION 2021									
CD88 - VOSGES	Promotionnelle			Traditionnelle			Total		
<i>05/12/2021</i>	21/22	20/21	Diff	21/22	20/21	Diff	Tot21/2 2	Tot20/2 1	Diff
ANOULD	29	23	6	71	65	6	100	88	12
NEUFCHATEAU	0	2	-2	23	15	8	23	17	6
SAINTE DIE	11	119	-108	44	71	-27	55	190	-135
UZEMAIN	0	0	0	9	10	-1	9	10	-1
LA HOUSSIERE	0	0	0	6	8	-2	6	8	-2
BAINS LES BAINS	12	4	8	10	16	-6	22	20	2
VITTEL	5	24	-19	35	51	-16	40	75	-35
MIRECOURT	11	2	9	17	27	-10	28	29	-1
VAGNEY	0	8	-8	16	16	0	16	24	-8
GOLBEY	21	14	7	30	25	5	51	39	12
LA BRESSE	0	0	0	7	7	0	7	7	0

TT DES BALLONS	20	4	16	24	28	-4	44	32	12
ELOYES	6	7	-1	26	32	-6	32	39	-7
EPINAL T.S.P.	18	6	12	19	20	-1	37	26	11
SAINTE MARGUERITE	0	1	-1	9	10	-1	9	11	-2
XONRUPT	0	0	0	6	6	0	6	6	0
MOYENMOUTIER	0	1	-1	8	18	-10	8	19	-11
DOMFAING	13	10	3	25	31	-6	38	41	-3
REMIREMONT	0	0	0	7	6	1	7	6	1
LA BOURGONCE	1	2	-1	9	17	-8	10	19	-9
RUPT	0	0	0	11	14	-3	11	14	-3
CHARMES	8	2	6	10	13	-3	18	15	3
ETIVAL	24	113	-89	44	64	-20	68	177	-109
MONTHUREUX	2	2	0	13	13	0	15	15	0
THIAVILLE	0	0	0	15	14	1	15	14	1
HADIGNY	0	0	0	12	14	-2	12	14	-2
THAON CHENIMENIL	28	20	8	42	39	3	70	59	11
DOMPAIRE	13	13	0	15	13	2	28	26	2
BEGNECOURT	0	0	0	8	8	0	8	8	0
Totaux	222	377	-155	571	671	-100	793	1048	255
	228		-149	578		-93			
		TR			P				
2018		826			657				
2019		839			623				
2020		806			695				
2021		669			381				
Actuel		578			228				

Point licences

-155 en promotionnelles et -100 en traditionnelles. Il faudrait revenir au niveau de 2020.

5 clubs subissent une grosse perte en licences traditionnelles : SAINT DIE DES VOSGES, VITTEL, ETIVAL, MOYENMOUTIER, MIRECOURT.

Visites de clubs

Rencontre avec DOMPAIRE qui demande des formations de dirigeant et d'arbitrage. Proposer une formation Flash organisée par la Ligue.

Rencontre avec GERARDMER, un projet de club existe mais l'activité restera en loisirs cette saison. Proposition d'intégrer de jeunes de GERARDMER dans des rencontres départementales, challenges jeunes et Interclubs jeunes (possible vu avec LGE Cédric, à voir au niveau de la création de l'épreuve sur SPID type licence (Eric).

Réunion à THAON le 6 décembre dans le cadre d'un projet d'accompagnement de club proposée par la Ligue (1ère démarche dans les Vosges).

Rencontre des clubs de FRESSE / MOSELLE et RUPT SUR MOSELLE programmée le 17 décembre.

Les 4 visites prévues avant la fin 2021 seront réalisées. L'objectif est de maintenir 2 visites par mois en 2022 pour rencontrer tous les clubs avant la fin de l'année 2022.

Convention ligue : pour obtenir 1000€ plus un bonus de 300€ réaliser 2 actions prioritaires parmi les 3 suivantes :

Organisation d'une formation Initiateur de club

Action de détection jeunes talents

Action de recrutement en milieu scolaire

6- Point financier

Le trésorier informe les participants que les chiffres qui sont présentés ce soir sont ceux depuis le dernier CD. Seuls les frais liés aux cinq organisations qui se sont déroulées au premier trimestre ne sont pas comptabilisés car ils ont été validés par le comité ce soir, après la validation des différentes notes de frais par Jean-Pierre VOYEN. Les paiements seront effectués dans le courant de la semaine.

Le trésorier informe sur les principales recettes perçues depuis le dernier Comité Directeur du premier septembre 2021. A savoir : la subvention CNDS 3 800,00€, 4 700,00€ en 2020, la subvention Contrats d'Objectifs du Conseil Départemental 4 300,00 € contre 4 700,00 € en 2020. S'agissant des dépenses, c'est essentiellement le remboursement des avoirs aux clubs pour 6 415,88€, les frais du stage CD qui a eu lieu en octobre 388,32€. C'est aussi le remboursement des frais du dernier CD, des commissions de développement et technique

Le trésorier présente le tableau de synthèse de la trésorerie en banque. Le solde de de trésorerie est égal à 41 979,88 € contre 42 467,48 € au 30/06/2021. Le total des subventions perçues s'équilibre avec le remboursement des avoirs aux clubs et des dépenses engagées depuis le début de l'exercice 2021-2022.

Quant à la situation financière des clubs vis-à-vis du CD, le trésorier précise qu'il n'y a aucune dette. Le solde de la balance est excédentaire. 17 clubs sont à zéro et nous avons des avoirs sur 12 clubs pour un montant de 2 750,43 €.

Le trésorier évoque le sujet des commandes de récompenses pour les compétitions départementales à venir, sachant que la prochaine compétition sera le Challenge Jeunes qui se déroulera le 16 janvier à DOMPAIRE. Il rappelle qu'un devis global d'achat des récompenses a été validé auprès de Wack-Sport sur la base du tableau récapitulatif envoyé. Il ajoute que ces dernières années la gestion des récompenses était assurée par Jean-Paul GUIMBERT, qui depuis la crise sanitaire n'a pas participé à tous les Comités Directeurs et s'en est excusé. C'est pourquoi, le trésorier propose que cette gestion soit prise en charge par Éric MATHIS qui accepte cette mission. Il prendra contact avec Nicolas HEBERLE, notre interlocuteur Wack-Sport, pour finaliser les commandes et avec les clubs organisateurs pour valider les adresses de livraison des récompenses.

La séance est levée à 22H45.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT